

RÉPUBLIQUE ET

CANTON DE GENÈVE

CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL
POUR L'INDUSTRIE ET L'ARTISANAT

CERTIFICAT
DE FIN D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES THÉORIQUES

Nous attestons que D E S H U S E S Laurent, élève de la classe

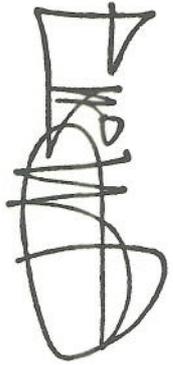
..... des monteurs-électriciens 4A

a suivi avec succès l'enseignement professionnel théorique pendant toute la durée de son
apprentissage et, par son travail et sa conduite, a mérité le présent certificat

LE DIRECTEUR:

GENÈVE, LE 28 juin 1988

LE CONSEILLER D'ÉTAT CHARGÉ DU
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE:



S. Fournier



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'économie publique

OFFICE D'ORIENTATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE

Monsieur Laurent DESHUSSES
10, avenue Ernest-Hentsch
1207 GENEVE

Profession: **Monteur-électricien**

Vous avez obtenu les notes suivantes:

Travail pratique		Connaissances professionnelles	Dessin professionnel	Enseignement professionnel	Branches générales
5,4	5,4	5,2/5,2	-, -	-, -	4,8

Vous obtenez le certificat fédéral de capacité.

MOYENNE
GÉNÉRALE

5,2

Le directeur de l'office d'orientation
et de formation professionnelle

Genève, le 30 juin 1988

ÉCHELLE DES NOTES:

6	Très bon, qualitativement et quantitativement	3	Faible, incomplet
5,5	Note intermédiaire	2,5	Note intermédiaire
5	Bon, répondant aux objectifs	2	Très faible
4,5	Note intermédiaire	1,5	Note intermédiaire
4	Satisfait aux exigences minimales	1	Inutilisable ou non exécuté
3,5	Note intermédiaire		